

Appels à projets agricoles

La Métropole Rouen Normandie se mobilise en faveur d'une agriculture durable

Depuis 2012, la Métropole Rouen Normandie anime un dispositif de soutien au développement des filières agricoles courtes et durables, favorisant entre-autres la préservation des ressources en eau. Ce dispositif se manifeste par l'organisation de deux appels à projets annuels. Les agriculteurs et éleveurs lauréats se voient attribuer des aides pour développer leurs projets, si ceux-ci correspondent aux critères établis par la Métropole. La seconde session de l'année 2022 débute ce lundi 1^{er} août.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, Maire de Rouen, Marie Atinault, Vice-présidente en charge des transitions et innovations écologiques et Yves Soret, Conseiller Métropolitain délégué à l'alimentation et aux circuits courts de proximité : « *Les surfaces agricoles représentent un tiers du territoire métropolitain, et notre région normande est historiquement marquée par la culture et l'élevage. Face aux enjeux climatiques et aux défis nourriciers qui nous attendent, il est plus que jamais nécessaire d'encourager les pratiques durables.* »

Pour l'année 2022, la Métropole Rouen Normandie dispose d'une enveloppe de 150 000 € d'aides à attribuer, en deux sessions d'appels à projets. Une première session s'est déroulée entre le 2 janvier 2022 et le 6 mai 2022, permettant à 4 candidats de se voir attribuer des aides à une hauteur totale de 71 825 € HT.

Une seconde session d'attribution est lancée ce 1^{er} août 2022.

Quatre lauréats sur la première session de l'année 2022

AIPPAM, structure d'insertion par l'activité économique

L'exploitation maraîchère de 0,6 hectares candidait dans le cadre du développement d'un nouveau chantier d'insertion. Celui-ci nécessitait l'acquisition d'une bi-serre équipée pour la récupération d'eau de pluie, l'achat de matériel d'irrigation et l'installation d'une chambre froide pour la conservation des légumes produits. L'exploitation maraîchère vise une conversion au bio à l'horizon 2023, et vend l'ensemble de sa production en circuits courts sous la forme de paniers à acheter directement sur l'exploitation.

La Métropole Rouen Normandie a choisi de subventionner le projet de cette exploitation à hauteur de 14 302,50 € HT, soit 35,14% des dépenses prévisionnelles.

SCEA Vignoble de Normandie

L'exploitation viticole, animée par 8 bénévoles et d'une surface de 1,76 hectares, est en cours de certification bio et se situe sur la commune de Saint-Pierre-de-Manneville. Elle candidait pour l'acquisition de matériel de culture (tracteur, broyeur...), l'installation de clôture et l'acquisition de pieds de vignes. Cette exploitation occupe un terrain mis à disposition par la commune en janvier 2022. Elle ambitionne de développer la biodiversité par la plantation de haies, l'installation de ruches, et prévoit une commercialisation en circuits de proximité à l'horizon 2026. Elle vise également à accueillir du public pour sensibiliser aux modes de production bio.

La Métropole Rouen Normandie a choisi de subventionner le projet de cette exploitation à hauteur de 22 251,18 € HT, soit 30% des dépenses prévisionnelles.

Chèvrerie du Courtil

L'exploitation de 10 hectares en caprins pour production laitière se situe sur la commune de Jumièges. Cette activité fait suite à la reconversion professionnelle, en 2018, de son exploitant. Elle candidait pour la construction de deux hangars de stockage et d'abris pour les animaux, pour l'acquisition de matériel de production et de vente et pour la construction d'une halle commerciale. La totalité des ventes de la production est effectuée en circuits courts, avec la création d'un poste à l'horizon 2023. L'exploitation est ouverte au public, dans une démarche de sensibilisation aux métiers de la ferme.

La Métropole Rouen Normandie a choisi de subventionner le projet de cette exploitation à hauteur de 31 966,40 € HT, soit 51,06% des dépenses prévisionnelles.

Association MOUTONTOND

L'exploitation de 10 ha en ovins pour production de viande se situe sur la commune de Roncherolles-sur-le-Vivier. Elle candidait pour l'acquisition d'abris pour les animaux, la mise en place d'un logiciel de suivi et l'achat de conteneurs isothermes pour la vente. L'exploitation réalise la totalité de ses ventes par l'intermédiaire du magasin de la commune, permettant une forte mobilisation des habitants autour de ce projet. L'exploitation accueille également des groupes.

La Métropole Rouen Normandie a choisi de subventionner le projet de cette exploitation à hauteur de 3 305,31 € HT, soit 31,86% des dépenses prévisionnelles.

Une seconde session d'appel à projets pour l'année 2022

A partir du 1^{er} août 2022 et jusqu'au 23 octobre, les exploitants agricoles pourront déposer des dossiers en vue d'une seconde session d'attribution d'aides. Celles-ci sont destinées à l'achat de matériel neuf ou d'occasion, à la construction ou la réhabilitation de bâtiments agricoles... sur le volet de la production primaire, de la transformation, de la commercialisation ou de la communication. Ces aides sont cumulables avec les dispositifs nationaux ou départementaux. En revanche, la Métropole Rouen Normandie ne peut pas apporter son soutien financier aux projets subventionnés par la Région Normandie.

Toutes les conditions d'éligibilité sont à retrouver sur : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/appels-projets>

Contact presse

Justine HUNAUT-DEQUATREMARE

Attachée de presse

justine.hunaut-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24